

AU SOMMAIRE

- **Installation de groupes électrogènes sur la commune: stationnement interdit sur le parking de la mairie les 15/16 et 19/20 février prochains**
-



Enedis intervient sur la commune en février dans le cadre des OLD (Obligations Légales de Débroussaillement) autour des lignes électriques situées entre St Guilhem et St Jean de Fos.

2 groupes électrogènes seront ainsi installés du 16 au 20 février pour pallier à la coupure du réseau:

- un chemin des horts
- un sur le parking de la mairie.

Pour permettre l'installation et la désinstallation de ce dernier, le stationnement sur ce parking sera interdit le jour de sa pose et de sa dépose.

Ainsi le stationnement sera interdit sur la parking de la mairie:

- du dimanche 15 février dès 16h au lundi 16 février 10h
- du jeudi 19 février 16h au vendredi 20 février 18h



2 coupure électriques d'une durée d'environ 15mn sont prévues lors de mise en service et la mise hors tension des groupes électrogènes:

- mardi 17 février coupure de 15 mn entre 8h30 et 9h30
- jeudi 19 février coupure de 15 mn entre 15h et 15h55

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous avez reçu cet email parce que vous vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Se désinscrire](#)

